

moyenne de ceux qu'elles ont réalisés au cours de la période de base 1936-1939; l'autre contient les noms de 26 sociétés dont les bénéfices réalisés en 1941 dépassent de plus de 30 p. 100 ceux qu'elles ont réalisés de 1936 à 1939. L'augmentation moyenne dans le premier cas a été de 14 p. 100 sur 1936-1939 et de 9 p. 100 sur 1940. Dans le second cas, l'augmentation moyenne a été de 62 p. 100 sur 1936-1939 et de 29 p. 100 sur 1940. Je ne songe pas à en donner lecture, mais je les verserai volontiers au hansard si on le désire.

L'hon. M. ILSLEY: L'honorable député propose de limiter ces bénéfices à 4 p. 100. Une telle restriction sera-t-elle accompagnée d'une garantie de bénéfices de 4 p. 100?

M. COLDWELL: Non, il n'y aurait pas de garantie de bénéfices de 4 p. 100. On me dira qu'un bénéfice de 4 p. 100 ne permettra pas à l'industrie de se constituer une réserve pour l'après-guerre; mais si cette limite de 4 p. 100, compte tenu raisonnablement de la dépréciation pour les divers genres d'industries ne souffre aucune exception, elle sera, je crois, équitable.

Les défenseurs des monopoles et du grand commerce tentent de justifier par l'accroissement de la production et des immobilisations celle des bénéfices. Mais à quoi est due notre production actuelle et qui a fait les fonds des nouvelles immobilisations? De quel droit les monopoles privés exigeraient-ils un bénéfice sur une production qu'ils n'ont même pas à annoncer, sur une production qui est due à une catastrophe universelle? N'oublions pas, non plus, que l'Etat canadien et les autorités anglaises ont affecté plus d'un demi-milliard à faire les fonds des nouvelles immobilisations imposées par la guerre.

L'important n'est pas les sommes en jeu. C'est le détournement des fins de la guerre, rendu manifeste par cet état de choses. C'est le doute qui gagne les esprits. C'est enfin le principe qui en découle: l'injustice et l'inégalité dans le sacrifice. Si nous demandons aux jeunes Canadiens d'accepter une nouvelle mesure vers la conscription totale de leurs propres vies, nous nous devons de limiter, sinon de supprimer tout à fait, les bénéfices.

Nous demandons enfin d'établir un minimum et un maximum au revenu des particuliers et d'imposer une taxe progressive partant du minimum et augmentant rapidement pour atteindre la suppression complète de tout ce qui dépasse le maximum. Le minimum proposé est le même que prévoit actuellement notre loi de l'impôt sur le revenu, soit \$750 pour les célibataires et \$1,500 pour les personnes mariées. Quant au maximum, j'en fixerais le chiffre entre \$12,000 et \$15,000. Aux Etats-Unis, le président a proposé \$25,000. En

Nouvelle-Zélande on a établi un maximum de \$12,000; il semble donc que \$15,000 serait une somme bien convenable pour le Canada. Je veux établir bien clairement qu'il ne s'agit pas d'un maximum net, mais que cette somme serait sujette à l'impôt sur le revenu. Le Parlement possède maintenant des pouvoirs exclusifs en matière d'impôt sur le revenu, et on pourrait facilement mettre ce plan à exécution.

Il est scandaleux et inhumain de refuser d'augmenter la misérable pension versée aux vieillards, de refuser même de leur accorder l'indemnité de vie chère. Il est également scandaleux de constater qu'il y a, en ces temps d'embauchage maximum, des milliers de gens qui habitent des taudis et qui sont malades.

De même, nous traitons les familles de nos soldats de façon déplorable. Plusieurs d'entre elles doivent compter en partie sur la générosité d'associations privées. Imaginez quel doit être le moral de ces gens dont le gagnepain a offert sa vie pour la défense du pays, et qui cependant doivent compter sur la charité privée pour vivre d'une façon convenable. La foi en notre cause, l'unité chez nos gens en vue de la victoire, le zèle dans la production, — tous ces éléments indispensables chez un peuple qui lutte pour une cause sacrée, dépendent du traitement juste et humain que l'on accordera à la masse du peuple. Il nous faut leur donner quelque chose à défendre, une raison de se battre. Nous devons leur montrer que dans la présente guerre personne au pays ne touche un revenu qui assure une vie de luxe excessif.

Voilà les propositions concrètes que nous formulons en vue de l'exécution d'un plan de conscription de l'industrie et de la richesse. Je les ai traitées d'une façon assez détaillée, de sorte que personne ne pourra dorénavant prétendre qu'il ne sait pas ce dont il s'agit. Je demande aux honorables députés d'examiner ce programme à son mérite. Il est plus que temps d'en arriver à un véritable effort de guerre total et de commencer à poser les bases du régime de justice que nous devrions établir au Canada après la victoire.

Je suis convaincu qu'un tel programme enflammerait l'imagination de nos gens, ferait comprendre clairement notre objectif dans la présente guerre et mériterait l'entier appui de toutes les classes de la population, qui consentiraient alors tous les sacrifices nécessaires. Rappelons-nous la grande vérité énoncée par le vice-président des Etats-Unis, récemment, quand il a dit:

Nous nous battons dans la présente guerre pour que tous les habitants du monde puissent boire une pinte de lait par jour.

Visons à atteindre cet objectif maintenant dans notre propre pays. Si on présentait